# **Termes de Références écrit pour l’atelier de planification**

# *<Inscrire le nom de la SN et le programme/année de TM>*

Récapitulatif

|  |
| --- |
| **Objectif** : Un atelier pour mener une auto-évaluation de la capacité en TM et pour élaborer un plan d’action (PoA) pour guider les SN dans leurs activités de PTM pour les 3 à 4 prochaines années. L’atelier présentera également les faits saillants de la vision de la SN pour les TM qui a été élaborée avec le management et donnera un espace aux SN pour partager et réfléchir sur leur parcours de TM et les leçons apprises à ce jour.**Animateurs de l’atelier :** Point focal TM et/ou délégué à la préparation aux TM + représentant de la direction (par exemple, programmes). Possibilité d’avoir un co-animateur externe.**Exemple d’emploi du temps :** 3 jours |

# Contexte

Depuis X *<inscrire la date>*, le *<inscrire le nom de la SN>* est engagé dans les TM, mettant souvent en œuvre des programmes avec d’autres acteurs du mouvement tels que la FICR, le CICR et la SNP, et/ou avec les agences de l’ONU ou sans le soutien de partenaires.

Le *<date>*, la SN a identifié la nécessité d’accroître sa capacité à être prête sur le plan opérationnel à distribuer des espèces efficacement et en temps opportun et *<nom FICR ou SNP>* a accepté de soutenir la SN. L’approche du CRCR en matière de préparation aux TM (PTM) était le modèle convenu à adopter.

Pour démarrer les activités PTM, un atelier d’initiation et de vision suivi d’un atelier de planification doit être organisé. L’atelier d’initiation et de vision ouvre la voie à l’adoption des résultats stratégiques et opérationnels des TM de la SN (énoncé de vision des TM et niveaux de préparation opérationnelle des TM), y compris l’étape importante de l’appropriation par le management du processus de TM. L’atelier de planification examine la capacité organisationnelle et les lacunes de TM (évaluation de l’auto-capacité de TM) et fournit la planification détaillée pour PTM (Plan d’action de PTM).

Les deux ateliers peuvent se tenir soit non stop sur des jours consécutifs, soit en tant qu’ateliers autonomes à des occasions distinctes.

# Objectif de l’atelier

L’objectif principal de l’atelier PTM est pour mener une auto-évaluation de la capacité en TM et pour élaborer un plan d’action (PoA) pour guider les SN dans leurs activités PTM pour les 3 à 4 prochaines années. Cela inclura également un récapitulatif des moments phares de l’atelier d’initiation et de vision de TM, y compris la discussion sur la vision de TM et les niveaux de préparation opérationnelle convenus de SN TM, afin de contribuer à la planification de la PTM. Une séance sera également consacrée au partage et à la réflexion sur le parcours TM de la SN et les leçons apprises à ce jour.

# Objectifs

Les objectifs spécifiques de l’atelier sont les suivants :

* Informer tout le personnel concerné du processus et des étapes du programme de PTM et s’assurer qu’il a été compris.
* Partager l’expérience de la SN et les leçons apprises au cours du parcours TM, afin de les intégrer dans l’analyse des forces et des lacunes actuelles de la SN qui doivent être améliorées/surmontées par le biais du programme de TM.
* Évaluer la capacité de préparation organisationnelle de TM à identifier les lacunes et à hiérarchiser les domaines dans lesquels les SN devraient investir, y compris qui devrait diriger chaque activité
* Élaborer un plan d’action détaillé de la PTM, en s’appuyant sur les lacunes et les activités identifiées
* Présenter les conclusions de l’auto-évaluation de la capacité de TM et du Plan d’action à la direction pour obtenir évaluations/commentaires et approbation.

#

# Méthodologie, portée et approche

Tout d’abord, l’atelier mettra en place le décor et veillera à ce que tous les participants comprennent le processus de la PTM. Comme tous les participants ne seront pas les mêmes entre les ateliers d’initiation et de vision et de planification, un récapitulatif de la vision de TM et de la discussion sur les niveaux de préparation opérationnelle de TM de l’atelier d’initiation et de vision sera fourni, suivi d’un examen du parcours de TM SN et des leçons apprises. La majeure partie de l’atelier est ensuite consacrée à l’évaluation de la capacité de préparation organisationnelle de TM, ainsi qu’à l’élaboration du Plan d’action de PTM.

L’auto-évaluation de la capacité TM est une étape initiale clé dans la planification du programme de PTM. Il donne à la SN l’occasion de comprendre ses propres capacités et lacunes, ainsi que d’identifier les activités clés pour la préparation aux TM qui forment ensuite la base du Plan d’action. L’outil comporte 56 domaines qui devraient être discutés, faire l’objet d’un consensus et être notés, en fonction des données probantes fournies.

Le plan d’action sert de plan de mise en œuvre pour le programme PTM et s’articule autour des activités prioritaires identifiées dans l’auto-évaluation de la capacité de TM. Le plan d’action est un outil de planification essentiel nécessaire pour assurer la réalisation de l’objectif et de la vision de la PTM. La Plan d’action est donc élaboré au début du parcours de PTM, à la suite de l’atelier sur la vision, en collaboration avec les services concernés et les représentants des directions générales, le cas échéant. Une fois mis au point, le Groupe de travail technique de TM (GTT de TM), en consultation avec la direction et les services concernés, est responsable de la gestion de la mise en œuvre du plan.

À la fin de l’atelier, le personnel de la SN présentera le Plan d’action, ainsi que les conclusions de l’auto-évaluation de la capacité, à la haute direction. Une fois approuvé, le plan d’action servira de base à la mise en œuvre du programme PTM pour les 3 prochaines années.

La méthodologie utilisée pour les deux principales séances de l’atelier axées sur des exercices est la suivante : Auto-évaluation de la capacité de TM et plan d’action, qui sont tous deux menés en petits groupes.

Auto-évaluation des capacités de TM

L’auto-évaluation de la capacité de TM devrait avoir lieu au début d’un programme de préparation aux TM (baseline ou niveau de référence), à mi-parcours (examen à mi-parcours) et à la fin (examen final), suivant l’idée que la capacité de la SN progressera idéalement jusqu’aux niveaux de préparation opérationnelle des TM (1-3+) à mesure que la SN s’investit davantage dans ses activités de préparation organisationnelle des TM.

L’évaluation sera effectuée à l’aide de l’ [*outil d’auto-évaluation de la capacité de TM SN*](https://cash-hub.org/wp-content/uploads/sites/3/2024/10/1.3.c-outil-dauto-evaluation-de-la-capacite-de-TM-SN.xlsx), qui mesure la capacité organisationnelle de SN par rapport à un ensemble d’indicateurs (appelés « domaines ») dans les cinq principaux domaines de préparation aux TM, à savoir : i) investissement des dirigeants, ii) processus, systèmes et outils, iii) capacités financières et en ressources humaines, iv) engagement communautaire et responsabilisation (CEA), coordination et partenariats, et v) mise à l’essai, apprentissage et amélioration.

Chaque zone est divisée en sous-catégories appelées composants, suivies d’autres catégories appelées domaines. L’outil d’auto-évaluation de la capacité TM recueille et analyse les résultats au niveau du domaine**.** L’outil comporte 56 domaines qui peuvent être posés sous forme de questions qui sont discutées, notées en collaboration (entre 1 et 3+) et un consensus recherché, en fonction des données probantes fournies lors de la discussion de groupe dans l’atelier. Les mesures sont ensuite convenues comme étape suivante pour combler les lacunes découlant de l’évaluation, qui ensuite informent le plan d’action.

L’outil d’auto-évaluation TM est fourni dans un fichier Excel avec deux onglets/tableurs liés : *Critères et indicateurs* et *graphiques de critères et indicateurs*. Une fois que la notation a été convenue dans l’atelier, les résultats sont affichés visuellement et automatiquement convertis en graphiques d’araignée, qui calculent les scores moyens de domaine (basés sur 1-3+) à travers les composants et les zones.

Enfin, les scores combinés de la zone sont calculés pour donner un score total (1-3+) pour la SN dans son ensemble. Cela équivaut à la capacité organisationnelle de la SN TM et à laquelle chaque SN qui effectue une auto-évaluation de la capacité de TM est attribuée.

Travaux préliminaires facultatifs avant l’atelier (« étape préliminaire ») :

Les leçons tirées de l’expérience antérieure de la réalisation d’une auto-évaluation de la capacité de TM ont montré que l’évaluation est habituellement plus efficace pour les SN si un travail préliminaire est effectué individuellement avant l’atelier de planification. Dans l’atelier, l’outil est ensuite finalisé et approuvé collectivement en tant que groupe. Fournir des preuves concrètes à l’appui des résultats est également essentiel pour soutenir des résultats cohérents et mesurables, et par conséquent, il peut être nécessaire de les rassembler avant l’atelier, avec l’appui du délégué à la préparation TM et/ou du point focal TM de la SN.

Par conséquent, dans la mesure du possible, le délégué à la préparation TM et/ou le point focal TM devraient essayer de rencontrer un éventail de membres clés du personnel SN sur une période d’une à deux semaines pour les orienter vers l’outil et le processus d’auto-évaluation des capacités TM et commencer à recueillir des preuves en réponse aux questions.

Investir dans l’étape préliminaire signifie également que le point focal TM peut informer n’importe quel animateur externe avant l’atelier des discussions qui ont eu lieu et des points potentiels d’alignement ou de divergence au sein de la SN à connaître. Si la pré-étape n’est pas possible, au minimum le point focal TM devrait s’efforcer de rencontrer l’animateur externe avant l’atelier pour le familiariser avec l’outil en relation avec le contexte de la SN. Dans les cas où le point focal TM est complètement nouveau et n’a aucune expérience, cette étape peut être ignorée entièrement ou effectuée par le délégué à la préparation aux TM.

Plan d’action de PTM (PoA)

Le Plan d’action de PTM est élaboré à partir des conclusions et recommandations identifiées à partir de l’auto-évaluation de la capacité de TM et de l’analyse des lacunes qui ont eu lieu au cours de l’atelier de planification, géré et coordonné par le point focal des TM. L’expérience montre que le plan d’action devrait inclure l’objectif, les résultats, les extrants et les activités pour pouvoir fournir des TM dans différents scénarios de crise ou de récupération.

# Participants

Au moins deux personnes de chaque service de la SN concerné doivent participer à l’atelier de planification, y compris les programmes/opérations, la logistique, les finances, les PMER, communications et RH. Il pourrait s’agir de représentants des membres du groupe de travail technique des TM. Le cas échéant, le membre du personnel responsable de la formation devrait également y assister. Il appartient aux SN de prendre leur propre décision au sujet de la participation des branches, les coordinateurs des SM étant invités si besoin. Habituellement, un SN effectuera une évaluation globale de l’autocapacité pour l’ensemble de l’organisation, mais pour les SN qui sont de niveau 3 ou plus de PTM, des évaluations distinctes par direction générale peuvent également être envisagées.

Pour la séance du Plan d’action SN, les partenaires du mouvement peuvent également être invités à participer, le cas échéant, y compris la FICR, le CICR et les PNS.

Il est suggéré que les dirigeants ne participent pas à l’auto-évaluation des capacités de TM ou à l’élaboration du Plan d’action de la PTM, mais qu’ils soient plutôt invités à la séance finale le jour nº 3 et qu’ils soient présentés avec les résultats.

Tenez compte des points suivants lors de la sélection des participants à l’atelier :

* Si les branches doivent participer, essayez d’impliquer les branches qui se trouvent dans des zones sujettes aux catastrophes afin qu’elles connaissent les outils si une intervention a lieu dans leur succursale.
* L’auto-évaluation de la capacité de TM et le Plan d’action sont des activités ciblées et détaillées. Ne choisissez que des membres du personnel et des bénévoles concernés qui peuvent se concentrer sur les activités sans aucune interférence, comme la nécessité de courir dans et hors de l’atelier ou de prendre des appels téléphoniques.
* Essayez de prévoir suffisamment de temps pour permettre à tous les participants de participer concrètement.
* Il est important d’accorder priorité à la pertinence des participants par rapport à la participation de masse, et donc d’engager uniquement les parties prenantes concernées afin d’avoir plus d’impact.

Pour les deux premières séances (*Introduction et aperçu du processus de PTM* et *examen de la vision et du mouvement des TM de la SN et des niveaux de préparation opérationnelle des TM*), la SN peut souhaiter inviter également des intervenants externes, y compris les co-chefs de file du CWG, le gouvernement et la SNP. Pour le *parcours de la SN TM et la séance sur les leçons apprises*, l’atelier devrait être interne seulement, avec la possibilité de maintenir la SNP si nécessaire.

# Exemple de programme

|  |  |
| --- | --- |
| **Jour 1** |   |
| 08:30 - 09:30 | **Bienvenue ; Introduction et aperçu de PTM** |
| 09:30 - 10:15 | **Examen des niveaux de préparation opérationnelle de la vision et des TM du mouvement de la SN** |
| 10:15 - 10:45 | Pause-café/thé |
| 10:45- 12:00 | **Parcours TM de la SN et leçons apprises** |
| 12:00 - 13:00 | Pause-déjeuner |
| 13:00 - 15:00 | **Auto- évaluation des capacités de TM (1)** |
| 15:00 - 15:15 | Pause-café/thé |
| 15:15 - 17.30 | **Auto- évaluation des capacités de TM (2)** |
|  |  |
| **Jour 2** |   |
| 09:00 - 11:00 | **Élaboration du plan d’action de PTM (1)** |
| 11:00 - 11:30 | Pause-café/thé |
| 11:30 - 13:00 | **Élaboration du plan d’action de PTM (2)** |
| 13:00 - 14:00 | Pause-déjeuner |
| 14:00 - 15:30 | **Élaboration du plan d’action de PTM (3)** |
| 15:30 - 15:45 | Pause-café/thé |
| 15:45 - 17:30 | **Préparer les conclusions et la présentation pour la direction** |
|  |  |
| **Jour 3** |   |
| 9:00 - 9:30 | **Présentation de l’auto-évaluation de la capacité TM à la direction** |
| 9:30 - 10:30 | **Présentation du plan d’action PTM à la direction**   |
| 10:30 - 10:45 | **Fermer et conclure ; Remarques finales** |